



CONTRAT GLOBAL INGENIERIE

DEMANDE D'ASSURANCE



III - DECLARATION DES MISSIONS À ASSURER

- Détenez-vous des qualifications professionnelles ? oui non

Si OUI, lesquelles ? OPQIBI OPQTECC

CFAI

Autres (à préciser) : _____

Merci de nous transmettre une copie des certifications en cours.

- Précisez, parmi les missions suivantes, celles que vous réalisez :

	MISSIONS*	Nombre d'années d'expérience	Montant total HT des honoraires facturés du dernier exercice
<input type="checkbox"/>	Architecture d'intérieur avec intervention sur la structure de la construction		
<input type="checkbox"/>	Architecture d'intérieur sans intervention sur la structure de la construction		
<input type="checkbox"/>	Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)		
<input type="checkbox"/>	Attestation de prise en compte de la réglementation acoustique		
<input type="checkbox"/>	Attestation de prise en compte de la réglementation thermique		
<input type="checkbox"/>	Coordination sécurité et protection de la santé (SPS)		
<input type="checkbox"/>	Diagnostics		
<input type="checkbox"/>	- accessibilité	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- amiante	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- assainissement non collectif	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- contrôle ascenseurs	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- décence des logements	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- déchets	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- état des installations intérieures de gaz	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- état des risques naturels et technologiques	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- état parasitaire (champignons)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- état termites	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- expertise ascenseurs	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- installations intérieures d'électricité	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- légionnelle	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- loi SRU	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- performance énergétique (DPE)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- prêts aidés (ou état des lieux de conformité aux normes minimales de surface et d'habitabilité)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- radon	_____	_____
<input type="checkbox"/>	Diagnostics géotechniques G5		
<input type="checkbox"/>	Economie de la construction		
<input type="checkbox"/>	Economie de la construction avec direction des travaux		
<input type="checkbox"/>	Economie de la construction avec maîtrise d'œuvre totale		
<input type="checkbox"/>	Etudes géotechniques G11 à G12		
<input type="checkbox"/>	Etudes géotechniques G11 à G4		
<input type="checkbox"/>	Etudes techniques spécialisées :		
<input type="checkbox"/>	- corps d'état secondaires (à l'exclusion des corps d'état structure, ossature, charpente, couverture, étanchéité)	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- électricité	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- fluides, CVCD, électricité, plomberie, génie climatique	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- isolation acoustique	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- structure, clos, couvert	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- VRD, terrassement	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- VRD, terrassement, paysagiste	_____	_____
<input type="checkbox"/>	- tous corps d'état	_____	_____

	MISSIONS*	Nombre d'années d'expérience	Montant total HT des honoraires facturés du dernier exercice
<input type="checkbox"/>	Expertise amiable et/ou arbitrage		
<input type="checkbox"/>	Expertise et conseil en rénovation énergétique		
<input type="checkbox"/>	Expertise judiciaire		
<input type="checkbox"/>	Hydrogéologie		
<input type="checkbox"/>	Maîtrise d'œuvre de conception et de réalisation		
<input type="checkbox"/>	Maîtrise d'œuvre limitée à l'exécution		
<input type="checkbox"/>	Maîtrise d'œuvre et coordination de système de sécurité incendie (SSI)		
<input type="checkbox"/>	Maîtrise d'œuvre amiante		
<input type="checkbox"/>	Métre vérification		
<input type="checkbox"/>	Mission de méthode		
<input type="checkbox"/>	Mission de programmation		
<input type="checkbox"/>	Mission de synthèse		
<input type="checkbox"/>	Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (OPC)		
<input type="checkbox"/>	Relevé de mesures Loi Carrez		
<input type="checkbox"/>	Test de perméabilité à l'air de l'enveloppe (Infiltrométrie)		
<input type="checkbox"/>	Topographie		
<input type="checkbox"/>	Activités annexes - Formation - Pratique du droit à titre accessoire	_____ _____	_____ _____
<input type="checkbox"/>	Autres (préciser) : _____ _____ _____	_____ _____ _____	_____ _____ _____

* Nous vous invitons à vous reporter à la « nomenclature des missions » jointe à la présente pour compléter le tableau ci-dessus.

Nous vous rappelons que les missions non déclarées ne sont pas assurées.

IV - STRUCTURE ET MOYENS INTERNES

Votre effectif total : _____

Renseignez dans le tableau ci-dessous les seuls dirigeants et cadres techniques faisant partie de votre effectif :

NOM Prénom	Fonction	Diplômes* (en adaptation avec la mission exercée)

* Merci de nous transmettre impérativement une copie des CV et diplômes obtenus.

V - DEMARCHE QUALITE

- Avez-vous engagé une démarche « qualité » ? oui non
- Si OUI nature de la démarche : *(Joindre la dernière attestation de renouvellement)*
 - ISO 9001
 - NF THERMIQUE
 - Autre démarche qualité (préciser) : _____

VI - QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

- Exercez-vous une activité liée au domaine de l'environnement (ex. identification des risques des installations classées, études d'impact sur l'environnement, contrôle de produits polluants, conception et/ou réalisation de dispositifs de réduction d'émissions polluantes...)?
 - oui non
 - Si oui**, merci de compléter la demande d'assurance RC CARE PRO 2008.
- Exploitez-vous une installation classée soumise à autorisation ou enregistrement visée par les articles L512-1 et L512-7 du Code de l'environnement ?
 - oui non
 - Si oui**, merci de compléter la demande d'assurance RC CARE SITE 2009
- **Vous déclarez ne pas intervenir sur les ouvrages suivants :**
 - Ouvrages réalisés sur ou sous l'eau
 - Corps de chaussées, revêtements et ouvrages accessoires de plates-formes portuaires
 - Phares côtiers (sauf ceux construits sur la terre ferme)
 - Chemins de grues ou portiques
 - Elévateur de navires
 - Métros (à l'exception de la station de métro)
 - Gares ferroviaires souterraines (à l'exception des gares)
 - Centres d'enfouissement technique (CET)
 - Installations de recyclage, centres de tri, de regroupement et de dépôt pour les matériaux revalorisables
 - Ouvrages de rejet ainsi que leurs équipements hydrauliques, thermiques, électriques, d'automatisme, de télécommande, de télé-indication
 - Réseaux de vapeur d'eau ou d'eau surchauffée
 - Réseaux d'air comprimé
 - Pipe-lines (oléoducs)
 - Centrales hydrauliques, solaires
 - Eoliennes
 - Ouvrages de prise et rejet d'eau (émissaires)
 - Installations de géothermie
 - Ouvrages de stockage d'eau : barrages, retenues
 - Réseaux de chaleur, réseaux de chauffage urbain, réseaux industriels en général
 - Portes d'écluse, ponts levants

À défaut, indiquer le type d'ouvrages sur lequel vous intervenez (étude spécifique indispensable) :

VII - VOS ANTECEDENTS

Avez-vous déjà été assuré pour les mêmes risques ? oui non

Nom et adresse du précédent assureur	: _____ _____
Numéro de contrat	: _____
Date d'effet	: []/[]/[]
Date de résiliation	: []/[]/[]
Motif de résiliation	: _____
Si votre contrat n'est pas encore résilié, veuillez indiquer la date de sa prochaine échéance : []/[]/[]	

Avez-vous fait l'objet, au cours des cinq dernières années, de mises en cause au titre de votre responsabilité professionnelle ?

oui non

Si oui, complétez ci-dessous :

Année de réclamation	Nature des dommages (+ préciser responsabilité civile/décennale/dommages environnementaux)	Montant	Pourcentage de responsabilité

Avez-vous connaissance actuellement de faits litigieux susceptibles d'engager votre responsabilité professionnelle ?

oui non

Si **oui**, lesquels : _____

Dans tous les cas, nous communiquer un relevé de sinistralité des 5 dernières années établi par votre (ou vos) précédent(s) assureur(s).

▪ Avez-vous fait l'objet d'une procédure collective au cours des cinq dernières années (Sauvegarde, redressement judiciaire) ? OUI NON

Si oui, de quelle nature ? _____

VIII - TERRITORIALITE

Exercez-vous des prestations professionnelles en Allemagne, Belgique, Luxembourg, Italie, Espagne, Suisse, principautés d'Andorre et de Monaco ? OUI NON

Exercez-vous des missions dans d'autres pays que ceux pré-cités ? OUI NON

Si oui, précisez lesquels : _____

IX - MONTANTS DES GARANTIES ET FRANCHISES

▪ Option des montants de garanties et franchises. (veuillez-vous reporter aux annexes I et II de la présente demande d'assurance afin de déterminer les formules que vous souhaitez souscrire.)

Montants de garanties	
<input type="checkbox"/> F1	<input type="checkbox"/> F2

Montants de franchises		
<input type="checkbox"/> Franchises minorées	<input type="checkbox"/> Franchises de base	<input type="checkbox"/> Franchises majorées

▪ Voulez-vous souscrire la garantie Protection Juridique ? OUI NON

X - MODALITES DE GESTION

Mode de Paiement	Fréquence
<input type="checkbox"/> Par chèque	<input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle
<input type="checkbox"/> Prélèvement à échéance *	<input type="checkbox"/> Trimestrielle <input type="checkbox"/> Semestrielle <input type="checkbox"/> Annuelle
<input type="checkbox"/> Prélèvement mensuel	

*Merci de nous fournir un RIB et compléter l'autorisation de prélèvement

XI - PRISE D'EFFET DE VOTRE CONTRAT

- Vous voulez que votre contrat prenne effet à la date du : []/[]/[] à 0 heure.

Vous déclarez sincères et à votre connaissance, exacts, les renseignements fournis ci-dessus et certifiez qu'ils ne comportent aucune restriction de nature à nous induire en erreur dans l'appréciation du risque proposé.

Vous acceptez, en conséquence, que le présent questionnaire de déclaration de risque serve de base au contrat que vous désirez souscrire et en fasse partie intégrante.

Vous reconnaissez avoir été informé que :

- toute modification, en cours de contrat, des renseignements indiqués dans le présent document, constitutive d'une aggravation de risque, permet à l'assureur de dénoncer le contrat ou de proposer un nouveau montant de prime, conformément à l'article L.113-4 du code des assurances ;
- toute réticence, fausse déclaration ou inexactitude dans les réponses aux questions qui précèdent, entraîne les sanctions prévues aux articles L. 113-8 (nullité du contrat) et L. 113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des assurances ;
- vous pouvez nous demander communication et rectification de toute information vous concernant, qui figurerait sur tout fichier à usage de la Société. Ce droit, prévu par la loi du 6 janvier 1978, peut être exercé auprès du service clientèle de notre compagnie.

Fait à : _____, le _____

Le demandeur (cachet et signature)

Documents à joindre obligatoirement

- Relevé de sinistralité des précédents assureurs sur les 5 dernières années
- Curriculum vitae des responsables techniques
- Copie des diplômes
- Certificats de qualification
- KBis

ANNEXE I : TABLEAUX DES MONTANTS DES GARANTIES

Formule F1

NATURE DES GARANTIES	MONTANTS DES GARANTIES
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Garantie des dommages corporels Faute inexcusable	8 000 000 € par sinistre 1 000 000 € par sinistre et par an Ou 2 000 000 € par sinistre et par an en cas de faute inexcusable affectant plus d'un préposé
Garantie des dommages matériels et immatériels confondus Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens des préposés	1 000 000 € par sinistre 500 000 € par sinistre 25 000 € par sinistre
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Garantie des dommages corporels	8 000 000 € par sinistre et par an
Garantie des dommages matériels et immatériels France Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	2 000 000 € par sinistre et par an 500 000 € par sinistre et par an 100 000 € par sinistre et par an
Garantie des dommages matériels et immatériels Europe Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	1 000 000 € par sinistre et par an 500 000 € par sinistre et par an 100 000 € par sinistre et par an
Garantie responsabilité décennale des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance ⁽¹⁾ en l'absence de CCRD ⁽²⁾	Coût des travaux de réparation <i>Les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</i>
Garantie responsabilité décennale des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance ⁽¹⁾ en présence de CCRD ⁽²⁾	3 000 000 € par sinistre
Garantie responsabilité décennale des ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance	1 500 000 € par sinistre et par an
Garantie de bon fonctionnement	500 000 € par sinistre et par an
Garantie des éléments d'équipement professionnels	500 000 € par sinistre et par an
GARANTIE DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX	
Garantie responsabilité civile atteinte à l'environnement	Tous dommages confondus (corporels, matériels, immatériels) 750 000 € par sinistre et par an
Garantie responsabilité environnementale	100 000 € par sinistre et par an
GARANTIE OPTIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE	
Garantie protection juridique	Selon offre CIVIS

⁽¹⁾ Conformément à l'article L 243-1-1 du Code des assurances

⁽²⁾ Contrat Collectif de Responsabilité Décennale

Formule F2

NATURE DES GARANTIES	MONTANTS DES GARANTIES
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	
Garantie des dommages corporels Faute inexcusable	8 000 000 € par sinistre 1 000 000 € par sinistre et par an Ou 2 000 000 € par sinistre et par an en cas de faute inexcusable affectant plus d'un préposé
Garantie des dommages matériels et immatériels confondus Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens des préposés	2 000 000 € par sinistre 1 000 000 € par sinistre 50 000 € par sinistre
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	
Garantie des dommages corporels	8 000 000 € par sinistre et par an
Garantie des dommages matériels et immatériels France Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	4 000 000 € par sinistre et par an 1 000 000 € par sinistre et par an 200 000 € par sinistre et par an
Garantie des dommages matériels et immatériels Europe Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	1 500 000 € par sinistre et par an 1 000 000 € par sinistre et par an 200 000 € par sinistre et par an
Garantie responsabilité décennale des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance ⁽¹⁾ en l'absence de CCRD ⁽²⁾	Coût des travaux de réparation <i>Les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</i>
Garantie responsabilité décennale des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance ⁽¹⁾ en présence de CCRD ⁽²⁾	3 000 000 € par sinistre
Garantie responsabilité décennale des ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance	3 000 000 € par sinistre et par an
Garantie de bon fonctionnement	750 000 € par sinistre et par an
Garantie des éléments d'équipement professionnels	750 000 € par sinistre et par an
GARANTIE DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX	
Garantie responsabilité civile atteinte à l'environnement	Tous dommages confondus (corporels, matériels, immatériels) 1 000 000 € par sinistre et par an
Garantie responsabilité environnementale	100 000 € par sinistre et par an
GARANTIE OPTIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE	
Garantie protection juridique	Selon offre CIVIS

⁽¹⁾ Conformément à l'article L 243-1-1 du Code des assurances

⁽²⁾ Contrat Collectif de Responsabilité Décennale

ANNEXE II : TABLEAU DES MONTANTS DES FRANCHISES

NATURE DES GARANTIES	FRANCHISES MINOREES	FRANCHISES DE BASE	FRANCHISES MAJOREES
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION			
Garantie des dommages corporels Faute inexcusable	Néant	Néant	Néant
Garantie des dommages matériels et immatériels confondus Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens des préposés	500 €	1 000 €	1 500 €
GARANTIE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE			
Garantie des dommages corporels	Néant	Néant	Néant
Garantie des dommages matériels et immatériels France Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	10 % du sinistre Minimum : 500 € Maximum : 2 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 000 € Maximum : 4 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 500 € Maximum : 6 000 €
Garantie des dommages matériels et immatériels Europe Dont : - dommages immatériels non consécutifs - dommages aux biens confiés	10 % du sinistre Minimum : 500 € Maximum : 2 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 000 € Maximum : 4 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 500 € Maximum : 6 000 €
Garanties responsabilité décennale	10 % du sinistre Minimum : 500 € Maximum : 2 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 000 € Maximum : 4 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 500 € Maximum : 6 000 €
Garantie de bon fonctionnement			
Garantie des éléments d'équipement professionnels			
GARANTIE DES DOMMAGES ENVIRONNEMENTAUX			
Garantie responsabilité civile atteinte à l'environnement	10 % du sinistre Minimum : 500 € Maximum : 2 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 000 € Maximum : 4 000 €	10 % du sinistre Minimum : 1 500 € Maximum : 6 000 €
Garantie responsabilité environnementale			
GARANTIE OPTIONNELLE PROTECTION JURIDIQUE			
Garantie protection juridique	Selon offre CIVIS		

